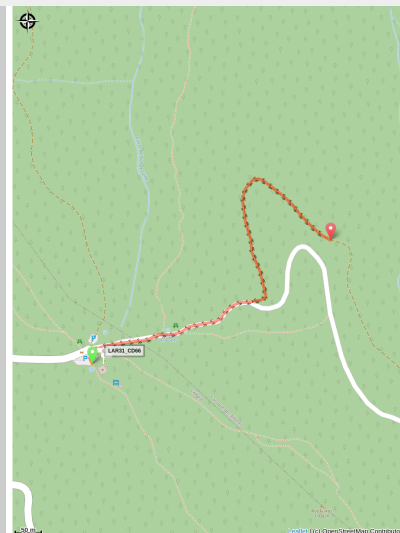


Un sentier pour tous au Col de l'Ouillat

Albères - LAROQUE DES ALBERES



Aménagement du sentier pour tous (ONF)

Le sentier du Col de l'Ouillat accessible à tous a été spécialement réalisé par l'Office National des Forêts.

Ce sentier permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux espaces forestiers du massif des Albères et de profiter des paysages offerts par le milieu naturel, dans d'excellentes conditions de confort.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 30 min

Longueur : 2.5 km

Dénivelé positif : 76 m

Difficulté : Très facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Flore, Montagne, Point de vue

Accessibilité : Fauteuil roulant, Joelette, Poussette

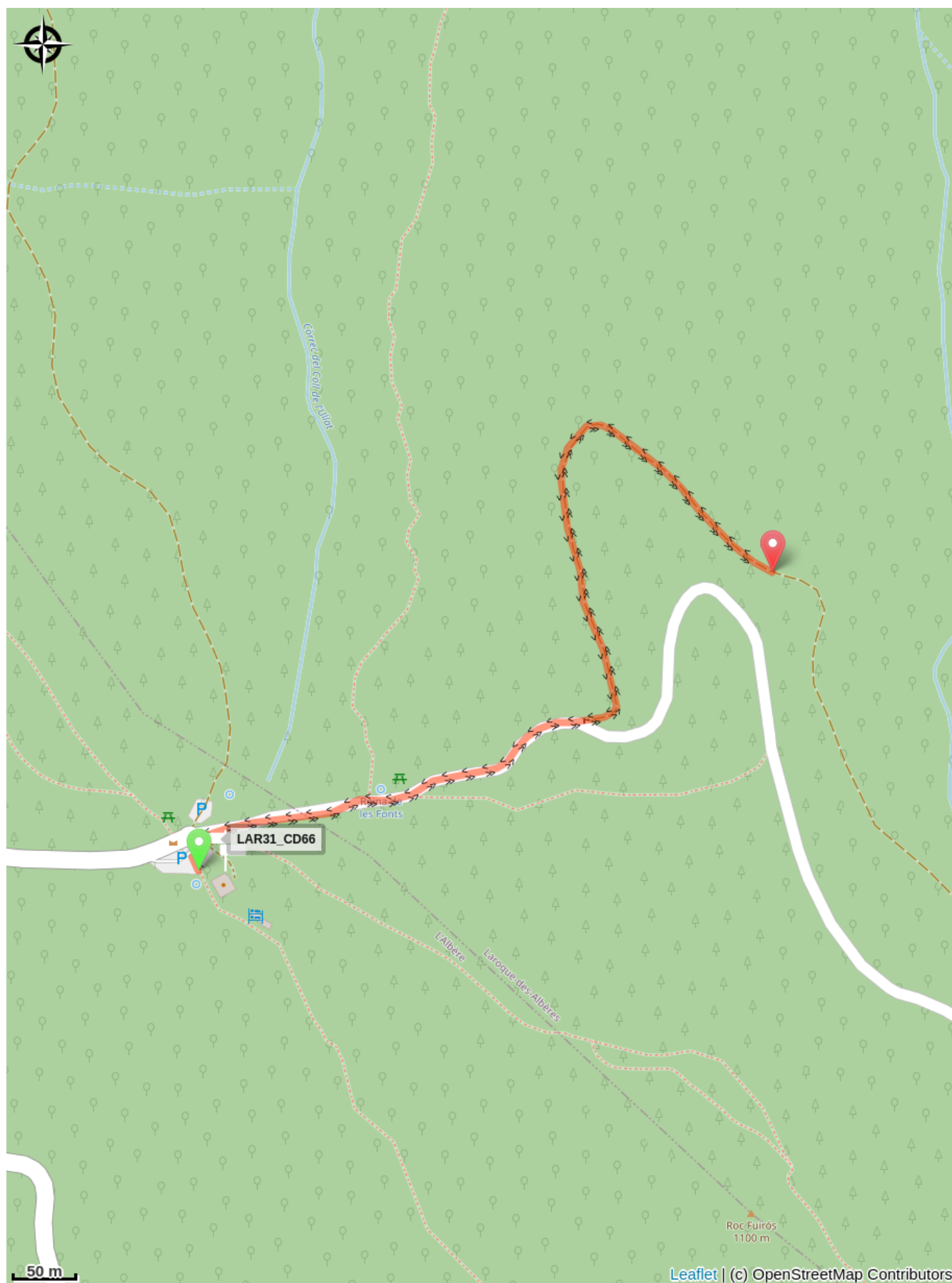
Itinéraire

Départ : Col de l'Ouillat
Arrivée : Col de l'Ouillat

Le sentier démarre à 300m du chalet du Col de l'Ouillat en direction du Pic Neulos.

Il offre un panorama magnifique sur la Méditerranée, le Roussillon et le Canigou. Des places à feux permettent, en outre, de faire des grillades en pleine nature, lorsque les conditions météo le permettent et que le risque incendie est faible.

Sur votre chemin...

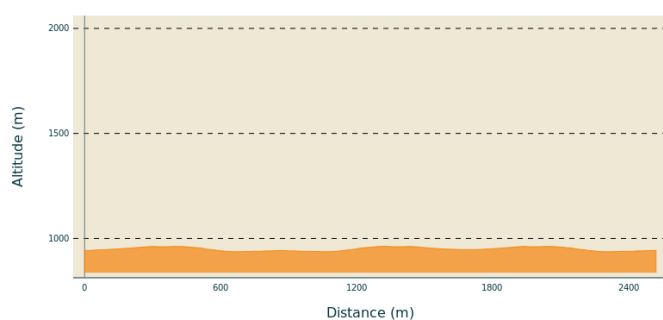


Toutes les infos pratiques

Recommandations

Eviter le parcours en cas de forte tramontane.

Profil altimétrique



Altitude min 937 m
Altitude max 963 m

Accès routier

D71 direction Saint- Jean-l'Albère avant d'arriver au Perthus.

Parking conseillé

Parking du Chalet du Col de l'Ouillat